



COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 MAI 2013

Présents : MM. CHOMIENNE, MARCON J-P., CHAPELON, GUERIN, VALLAT, MOUNIER, SOUVIGNET, TEYSSIER, ACHARD, GRANGER, DUMONT, CIGIOTTI, POINAS, JURINE, BEULAIGUE, PONCET, PATOUILLARD, FAYARD, DREVET, CHABANEL, GIRAUD, BLANC, NEYRON, SANTY et Mmes GRANGER et CHARROIN - **Excusé** : M. PEYRARD.

DOSSIER	DISCUSSIONS
<u>PV REUNION / SECRETAIRE SEANCE</u>	<p>Le Conseil Communautaire approuve à l'unanimité le procès-verbal du dernier Conseil Communautaire. Le Conseil Communautaire désigne M. CHOMIENNE, comme secrétaire de séance.</p>
<u>AFFAIRES TOURISTIQUES</u>	<p><u>CENTRE DE MONTAGNOTHERAPIE (SAINT-BONNET-LE-FROID)</u></p> <p><u>PRESENTATION PROJET</u> Validation officielle du projet de construction d'un centre de montagnothérapie à Saint-Bonnet-le-Froid (investissement porté par la CCPM et rétrocession sous forme de location-vente à un gestionnaire privé) et engagement des phases opérationnelles de ce projet. Vote à bulletin secret : Nombre membres présents : 26</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de votants : 25 (M. J-P. MARCON n'a pas pris part au vote) <ul style="list-style-type: none"> • Oui : 24 • Non : 1 • Absentions – Blancs – Nuls : 0 <p><u>MODIFICATION STATUTAIRE</u> Approbation d'une modification des statuts de la CCPM pour prendre en compte cette opération : « Construction d'un centre de remise en forme à Saint-Bonnet-le-Froid ».</p> <p><u>PLAN DE FINANCEMENT</u> Validation du plan de financement prévisionnel de l'opération (dépense de 2 000 000 € HT / apport gestionnaire : 670 000 € - subventions publiques : 660 000 € - autofinancement CCPM : 670 000 €) et dépôt des demandes de subvention correspondantes (Etat : 460 000 € et Région : 200 000 €).</p> <p><u>MAITRISE D'ŒUVRE</u> Approbation du maître d'œuvre de l'opération : 107 ARCHITECTES (Lyon) pour un taux d'honoraires de 9,98%.</p>
<u>AFFAIRES ECONOMIQUES</u>	<p><u>CELLULE ECONOMIQUE – PAYS DE LA JEUNE LOIRE ET SES RIVIERES</u></p> <p>Validation du principe de participer financièrement (300 €) à l'organisation d'un forum destiné aux acteurs économiques (porteurs de projet, créateurs d'entreprise, repreneurs, cédants...) : forum « Entreprendre et territoires » organisé le jeudi 20 juin 2013 à La Capitelle à Monistrol.</p>

<p><u>VOIE VERTE</u> <u>(CCPM)</u></p>	<p><u>VOIE VERTE RAUCOULES - RIOTORD</u> <u>ELEMENTS FONCIERS</u> Validation de la mise à disposition gracieuse à la CCPM par les communes concernées des parcelles d'implantation de la future voie verte à Raucoules (9 541 m²) et à Riotord (19 865 m²).</p>
<p><u>PERSONNEL</u></p>	<p><u>CRECHE (MONTFAUCON) – SERVICES ADMINISTRATIFS CCPM</u> Approbation de l'avancement de grade de deux agents de la CCPM (crèche Montfaucon et services administratifs) : suppression des deux postes d'agent social de 2^{ème} classe et création de deux postes d'agent social de 1^{ère} classe.</p>
	<p><u>Prochaines réunions</u> : <u>Bureau</u> : Mercredi 12 juin 2013 à 15h30 (CCPM) <u>Conseil Communautaire</u> : à déterminer (Riotord)</p>